

Lettre ouverte aux élus régionaux et départementaux qui vont prochainement être consultés sur le projet régional de santé 2018-2023

Lors de la prochaine session de votre assemblée vous allez être consultés sur le Projet Régional de Santé 2018-2023.

la situation des structures sanitaires dans le pays et notamment dans notre région conduit à une catastrophe sanitaire :

il est de plus en plus difficile de trouver un professionnel de santé, les structures hospitalières sont exangues, un tiers de la population ne peut pas se soigner faute de moyens.

Depuis plusieurs années, tout est fait pour éloigner les infrastructures de santé de la population.

Les maternités et les services d'urgences sont fermés ou menacés de fermeture (Die, Gray, Decazeville, Saint Claude, ...).

On tente de répondre à la désertification médicale par les maisons de santé, mais la moitié d'entre elles peinent à trouver des professionnels.

La situation dans les EHPAD et maisons de retraite se dégrade de jour en jour ; les derniers mouvements dans ce secteur démontrent que nous traitons nos aînés d'une manière indigne (voir la lettre de l'infirmière d'un EHPAD du Cheylard et les mouvements sociaux que nous avons vécu en mars et Avril dernier.

La loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 programme une stagnation des moyens consacrés à la santé et à la protection sociale. La Sécurité Sociale y est présentée comme un centre de profits que l'on veut livrer aux appétits des assurances privées.

L'hôpital public est étouffé par la dette et l'application de la tarification à l'activité pour l'allocation de ses moyens.

Alors que toutes les couches de la population souffrent de ces décisions, le gouvernement continue, en silence, à fermer les services publics de santé. Prendre rendez-vous chez un médecin, spécialiste ou radiologue relève du parcours du combattant que ce soit en ville ou à l'hôpital.

Le Projet Régional de santé Auvergne Rhône Alpes ne réponds pas aux attentes de la population.

Rien sur les déserts médicaux, sur la pérennisation des hôpitaux de proximité ; L'hélicoptère, la télémédecine et l'ambulatoire ne sauraient à eux seuls répondre au défi de la couverture sanitaire du territoire.

Parler de parcours de soins dans les conditions actuelles relève de la gageure et de l'hypocrisie.

Le projet décline un certain nombre d'objectifs de santé que l'on pourrait partager mais sans avancer le moindre argument sur les moyens qui seront mis en œuvre.

Au contraire les annexes au document annoncent une nouvelle étape de la dégradation des services hospitaliers ou médico-sociaux.

Sur la Région, 44 lits vont être supprimés en médecine ; et il ne faut pas penser que l'ambulatoire prendra le relai car le nombre de places dans ce secteur n'augmente pas.

Il est également prévu de fermer 7 services d'Urgences ;

Quand aux disciplines qui font l'objet de priorités dans ce plan (cardiologie, pédiatrie, etc..) il n'est pas prévu de renforcer les services d'accueil.

Pour le cancer, suppression de 54 lits.

Dans le secteur médico-social, un certain nombre de demandes d'ouvertures ont été faites dans chaque département ; seules 8 ouvertures sont prévues sur l'ensemble de la région.

Enfin, en psychiatrie qui a connu ces dernières années une restructuration drastique, pas de moyens supplémentaires déployés ; au contraire, la restructuration de l'hôpital Sainte Maris à Privas va se traduire par une perte de 50 lits.

L'UFAM a d'ailleurs fait des propositions de modification du Projet qui mette en adéquation les discours et les actes.

Des mouvements amples et déterminés impliquant usagers, personnel et élus se développent un peu partout en France : 1000 médecins hospitaliers ont interpellés récemment la Ministre de la Santé, des élus rendent leur écharpe ou menacent de démissionner.

Plusieurs Conseils Départementaux (Côte d'Or, Nièvre, Yonne) ont rejeté leur PRS ; le Conseil régional de Bourgogne Franche Comté s'est aussi prononcé contre le PRS de sa région.

Avec la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, il faut soutenir ce mouvement citoyen et refuser de cautionner la politique sanitaire de l'Etat et des ARS.

Une autre politique de santé est nécessaire et possible en partant des besoins des personnes et des territoires, en promouvant égalité et solidarité territoriales.

Il faut lui donner les moyens en ouvrant le numérus clausus, en répartissant mieux les professionnels de santé et en rompant avec la logique libérale qui prévaut depuis plusieurs décennies dans les structures hospitalières publiques.

Pour la des défenses des hôpitaux de proximité et pour un accès à une santé de qualité, pour toutes et tous, partout sur le territoire ,

REFUSONS PARTOUT LES PROJETS REGIONAUX DE SANTE

Nous vous demandons de voter contre le projet quand il sera soumis à votre assemblée.

EXIGEONS une politique de santé RESPECTANT L'AMÉNAGEMENT ÉGALITAIRE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE

EXIGEONS LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS pour permettre à toutes et tous de bénéficier d'une santé de proximité de bonne qualité